



FFvolley

COMMISSION CENTRALE SPORTIVE

**PROCES-VERBAL N° 14 DU 28 MAI 2018
(REUNION TELEMATIQUE)**

SAISON 2017/2018

Présents :

Jacques TARRACOR, Président

Adrienne EKAME, Alexandra FERREIRA, Michel HUNAUULT, Thierry MINSSEN, Yves MOLINARIO

Absent :

Samuel BOYE

Assiste :

Boris DEJEAN (attaché de la CCS)

ACCESSION AU NIVEAU NATIONAL 3

Voici le nombre de place attribuées par ligue pour l'accèsion au niveau national 3 pour la saison 2018/2019 :

Féminins	
Ligue	Place
Ligue ILE-DE-FRANCE	3
Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	3
Ligue PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	3
Ligue NOUVELLE AQUITAINE	2
Ligue HAUTS-DE-FRANCE	2
Ligue GRAND EST	2
Ligue OCCITANIE	2
Ligue BRETAGNE	2
Ligue PAYS DE LA LOIRE	1
Ligue BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	1
Ligue NORMANDIE	1
Ligue CENTRE-VAL DE LOIRE	1
Ligue CORSE	1

Masculins	
Ligue	Place
Ligue ILE-DE-FRANCE	2
Ligue GRAND EST	2
Ligue HAUTS-DE-FRANCE	2
Ligue PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	2
Ligue NOUVELLE AQUITAINE	2
Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	2
Ligue BRETAGNE	2
Ligue PAYS DE LA LOIRE	1
Ligue OCCITANIE	1
Ligue NORMANDIE	1
Ligue BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	1
Ligue CENTRE-VAL DE LOIRE	1
Ligue CORSE	1

Les ligues ont **jusqu'au vendredi 1^{er} juin 2018 (inclus)** pour :

- Confirmer l'utilisation du nombre de place(s) attribuée(s)
- Donner le(s) nom(s) du/des club(s) accédant.

Dans le cas de non réponse des ligues dans les délais fixés par la CCS, les places attribuées seront redistribuées aux ligues suivant le tableau ci-dessus.

PLANNING GENERAL DES COMPETITIONS NATIONALES 2018/2019

Vous trouverez en annexe de ce Procès-Verbal le planning général des compétitions nationales 2018/2019.

Celui-ci sera mis à jour concernant les dates des compétitions LNV et de la Coupe de France Professionnelle.

Conformément à l'article 12.2 du Règlement Général des Infractions Sportives et Administratives, la présente décision peut être frappée d'appel devant la Commission Fédérale d'Appel, dans un délai de 5 jours qui suivent sa réception.

Le Président
Jacques TARRACOR

